

*République Française*  
*Département : CHARENTE*  
*Arrondissement : Cognac*  
**Commune : VAL DES VIGNES**

Séance du vendredi 17 octobre 2025

Délibération N° DE202507017

Le dix-sept octobre deux mille vingt-cinq, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle des Fêtes de Péreuil), sous la présidence de DECELLE Guy.

Présents : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, MEIGNEIN Christine, BARBOT Jean-Pierre, BOIBELET AVRIL Elsa, CATINOT Isabelle, TEXIER Isabelle, COUSSEAU Hervé, MOUNIER Marlène, BEULZ Loïc, MARTY Didier  
Représentés : NEBOUT Franck représenté par VERGNION Philippe, DÉNOUE Joël représenté par MARTY Didier  
Absents et Excusés : CADORET Anita, LASNIER Isabelle

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, MEIGNEIN Christine est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

<b>Objet : QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES</b>
---

**Location salle des fêtes :**

La salle des fêtes de Péreuil sera mise gracieusement à la disposition des pompiers le week-end du 15 novembre.

**Le Maire fait le point sur :**

- Les travaux de réfection de la toiture de la salle des fêtes de Mainfonds sont toujours en attente.
- Les travaux d'aménagement du Lotissement de Bellevue sont achevés.
- Le broyage des banquettes.

**Caveaux :**

Suite à la reprise de caveaux au cimetière de Péreuil, leur tarif de cessions devront être déterminés lors d'une prochaine réunion ainsi que le tarif d'utilisation des caveaux communaux.

**Aire de Camping-car :**

Une 1ère esquisse d'une voie de cheminement allant de l'aire de camping-car au bourg a été établie par les services du département mais le projet est à revoir.

DE202507017

**Lotissement de la Renardière :**

La réalisation de la voie de cheminement initialement prévue reliant le lotissement de la Renardière au bourg est suspendue en raison du dénivelé très important. Le projet sera réétudié si nécessaire.

**Plats à emporter :**

Un projet de réalisation de plats à emporter a été présenté en mairie. Affaire à suivre.

**Atelier boulangerie :**

Des visites ont lieu mais pas d'offre d'achat pour l'instant.

**Terrains allée de Schoëneck :**

Des difficultés sont rencontrées pour vendre ces terrains avec une pente relativement importante. Les acquéreurs potentiels pourraient peut-être acheter seulement la partie constructible, qui est la moins pentue, nécessitant de faire réaliser un nouveau bornage.

**Contrats d'assurance :**

Il est souligné la nette augmentation à la fois des cotisations d'assurances du contrat de la commune ainsi que des franchises.

**Voeux et repas des aînés :**

Le repas des aînés a été fixé au 13 décembre 2025 et la cérémonie des voeux au 10 janvier 2026

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

MEIGNEIN Christine  
Secrétaire de séance



DECELLE Guy  
Président de séance



*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de POITIERS 15 Rue de Blossac CS 80541 86020 POITIERS CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut également être saisi d'une requête déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*